



REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 21/03/2026

OBJET : Création d'une commission générale

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 28

Nombre d'exprimés : 28

Date convocation : 17/03/2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Linda BEGGUI, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN OUARDI, Christophe MONTANTEMME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE, Marie-Pierre PELISSE, Eric FRÉBET, Roseline MHARI AGOURRAME, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Violette DECHANET donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal a la possibilité de créer des commissions en son sein afin de travailler sur différentes thématiques.

Il sera proposé la constitution d'une commission générale, composée des 29 élus de la commune. Elle aura vocation à traiter des sujets financiers, des grands projets, des sujets d'urbanisme, des sujets traités par la communauté de communes....

Le conseil municipal sera amené à se prononcer sur cette constitution.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants**

1°) DECIDE la création d'une commission générale composée des vingt-neuf élus du conseil municipal

2°) DIT que cette commission aura notamment pour objet de traiter des sujets financiers, des grands projets, des sujets d'urbanisme, des sujets traités par la communauté de communes...

**Le Maire,
Daniel POMERET**

**Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND**